



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 2 avril 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Motion 02-2025 « Pour un développement harmonieux de la Commune de Pully »

Le Conseil communal de Pully,

vu la motion citée en titre déposée par M. Roland du Bois et consort,
vu la demande du motionnaire du renvoi de la motion à la Municipalité,

décide

1. d'accepter la motion de M. Roland du Bois et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA